

TREND

SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, USAGERS ET MARCHÉS TENDANCES RÉCENTES SUR L'ÎLE DE LA RÉUNION EN 2025

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	4
OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	5
Un dispositif de recueil de données qualitatives multisitué	5
Les investigations réalisées en 2025	6
TRAFFICS LOCAUX ET MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT	8
Les voies d'approvisionnement de plus en plus contrôlées	8
<i>La voie aérienne se développe</i>	8
<i>La voie maritime est aussi plus contrôlée</i>	10
<i>La voie postale reste active</i>	10
<i>Diversification des routes de la drogue et des techniques de transport</i>	10
Les réseaux de trafics sont multiformes et multiproduits	11
Les actions de répression médiatisées et renforcées	11
Les réseaux de revente : toujours plus de diversité, de quantités, de puissance et de rapidité	12
Les prix des principales drogues à La Réunion	14
USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITÉ URBAINE	15
La consommation de produits se diversifie	15
L'usage de cocaïne basée progresse sur tout le territoire	15
Le Dou confirme son installation dans les consommations des usagers en condition de précarité	16
Une plus grande visibilité des usages de chimique	18
Les médicaments sont au centre des polyconsommations	18
<i>L'Artane® comme produit de régulation et de stabilisation</i>	19
<i>Le Rivotril® et la Ritaline® semblent (re)venir dans les consommations des usagers vivant dans la précarité</i>	19
La cocaïne chlorhydrate est très occasionnellement consommée en milieu précaire	20
De nouveaux enjeux d'accompagnement sanitaire et social des consommateurs	20
<i>Les conséquences sociales de plus en plus problématiques</i>	20
<i>Un accompagnement et un recours aux soins compliqués</i>	21
USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES FESTIFS	23
Des investigations contraintes et très réduites	23
Les consommations propres aux milieux festifs	24
Les consommations en milieux festifs glissent vers d'autres contextes et espaces sociaux	24
LES AUTRES PHÉNOMÈNES MARQUANTS EN 2025	26
L'injection reste confidentielle, mais se diversifie	26
La présence de méthamphétamine est attestée sur le territoire	26
BIBLIOGRAPHIE	28
ANNEXES	29
Annexe 1. Glossaire	29
Annexe 2. Liste des institutions et des personnes auditionnées	30
Annexe 3. Principaux résultats des collectes SINTES en 2025	31
Annexe 4. Le Lab'Oté, informations pratiques	32

Remerciements

Exceptionnellement, mes remerciements seront consacrés uniquement à Armelle Crosse, puisque ce rapport est le fruit de sa dernière collaboration en tant que responsable d'observation.

Cinq années d'investigations, de réflexions, de discussions sur les usages et les usagers de drogues, c'est une sacrée belle aventure que nous avons vécue toutes les deux !

Armelle, c'est toi qui m'as fait découvrir le monde de l'addictologie. Grâce à ta sensibilité, ta finesse d'écoute et d'analyse, tu m'as initiée à la complexité des parcours de vie des usagers de drogues, aux plaisirs recherchés, aux difficultés à surmonter, aux problèmes à résoudre. Je continue d'apprendre encore chaque jour à tes côtés.

Tu te montres toujours intéressée, enthousiaste, curieuse. Ce fut un bonheur immense que de travailler avec toi au quotidien.

Mais arrêtons là ce qui pourrait passer pour des adieux, alors que tu restes ma colocataire de bureau et ma collègue de travail sur de multiples autres sujets ! Allez, je te retrouve dans quelques minutes pour boire un café.

Pour citer ce rapport : Auzole E. (2026) TREND - Substances psychoactives, usagers et marchés : Tendances récentes à l'île de La Réunion en 2025. Paris, OFDT, 32 p.

SYNTHÈSE

En 2025, la diversification et la diffusion des produits psychoactifs illicites demeurent une préoccupation majeure des forces de l'ordre. Le développement de la voie aérienne s'est traduit par une très forte hausse du nombre de mules interceptées (personnes transportant de la drogue à l'intérieur de leur corps ou dans leurs bagages), tandis que la voie maritime devient un nouvel objectif de contrôle face à l'importation de grands volumes. Dans le même temps, les actions coercitives, très médiatisées, se sont renforcées et visent désormais ouvertement la répression des consommateurs.

Les réseaux de revente poursuivent leur structuration et s'adaptent continuellement. Sur les réseaux sociaux, ils multiplient les offres de vente « en gros » et proposent des conditionnements et formes diversifiés illustrant une offre multiproduit de plus en plus attractive et à fortes teneurs.

Dans les espaces de la marginalité urbaine, la polyconsommation s'est diversifiée. Si l'alcool et le zamal (le cannabis local) restent très présents, l'année 2025 est marquée par une progression de la cocaïne basée (crack) dans l'ensemble de l'île. Parallèlement, les cathinones de synthèse se recentrent désormais autour du dou, supplantant la mention B13¹, tandis que les cannabinoïdes de synthèse (« chimique ») opèrent un retour remarqué, avec des effets de plus en plus puissants qui ont entraîné des complications auprès de certains usagers.

Cette dynamique engendre une précarisation rapide et des conséquences sociales très problématiques pour les usagers les plus vulnérables : endettement massif, perte de logement, isolement et augmentation des actes de violence ou de prostitution. Les professionnels du secteur socio-sanitaire et des lieux de premier accueil se retrouvent souvent démunis face à la banalisation des surdoses et aux difficultés de coordination, notamment avec la psychiatrie.

Les médicaments consommés hors cadre thérapeutique conservent un rôle central. L'Artane® reste particulièrement prisé par les polyconsommateurs pour réguler les effets des autres substances, tandis que le Rivotril® est plus visible chez les jeunes de 16 à 20 ans environ et que la Ritaline® consommée hors cadre thérapeutique émerge dans les usages.

En milieux festifs, un contexte de forte répression a contraint les organisateurs de *free parties* à se tourner vers des événements plus restreints ou des soirées privées. La cocaïne, la kétamine et la MDMA, parfois produite localement, dominent. On observe des personnes dont les consommations initiées en contextes festifs deviennent quotidiennes et décorrélées de ces événements. En parallèle, lors de manifestations festives, on note des consommations de cocaïne basée et de dou par des personnes insérées, alors que ces usages impliquent habituellement des personnes en situation de précarité.

Enfin, d'autres phénomènes marquants sont rapportés en 2025 : la pratique de l'injection, bien que très confidentielle, concerne de nouveaux produits (dou, Artane®, cocaïne) et s'étend à de nouveaux profils d'usagers. La présence de méthamphétamine est désormais confirmée sur le territoire, parfois utilisée à l'insu des consommateurs pour les « accrocher », renforçant l'enjeu crucial de l'analyse de produits.

1. Dénomination locale qui regroupe diverses molécules de cathinones de synthèse

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Un dispositif de recueil de données qualitatives multisitué

Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) a pour objectifs de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et dans l'île de La Réunion), dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.

- Le dispositif TREND couvre quatre thématiques qui structurent le recueil d'informations par les différentes coordinations.
- Les personnes particulièrement consommatrices de produits psychoactifs² : leurs pratiques d'usage, les conséquences sanitaires et sociales de ces usages, leurs modes de vie, leurs profils sociaux, leurs représentations/perceptions des produits.
 - Les espaces fréquentés par les usagers particulièrement consommateurs et les contextes de consommation :
 - les espaces festifs technos englobant les scènes alternatives (free parties, squats) et commerciales (clubs, discothèques, bars, festivals) ;
 - les espaces de la marginalité urbaine regroupant les lieux fréquentés par des personnes en situation de grande précarité (rues, squats, zones de deal, structures dédiées aux usagers, etc.).
- Les produits : leur nom, leur composition chimique (en lien avec le dispositif SINTES, voir encadré ci-dessous), leurs prix et leurs modes de consommation.
- L'organisation et les pratiques des réseaux de trafics locaux et les modalités d'acquisition de proximité.

Le travail d'enquête s'appuie sur des données qualitatives (observations ethnographiques, entretiens collectifs et individuels) recueillies auprès d'acteurs (usagers, des équipes des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues – CAARUD – et des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie – CSAPA –, services de l'application de la loi, etc.), dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales. La fiabilité des données recueillies repose sur le principe de triangulation : ces informations sont systématiquement confrontées et mises en perspective avec d'autres sources et auprès d'autres acteurs³.

Chaque coordination locale produit annuellement un état des lieux de la situation en matière de consommations et de trafics⁴, qui vise à :

- favoriser l'échange, l'acquisition et le partage des informations entre les différents acteurs locaux concernés par la question des drogues ;
- éclairer les décideurs, améliorer le contenu et le pilotage des politiques publiques locales en les faisant reposer sur des informations fiables et un diagnostic commun ;
- appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, évaluer la réalité d'un phénomène et sa dangerosité potentielle ;
- contribuer à l'animation des réseaux professionnels locaux en matière d'addictions.

2. À l'exception de l'alcool et du tabac, le dispositif s'intéresse à l'ensemble des produits psychoactifs, illicites ou détournés de leur usage.

3. Pour plus d'informations, voir le Guide méthodologique du dispositif TREND (Gérome, 2020).

4. Les rapports locaux TREND-SINTES sont téléchargeables sur : https://www.ofdt.fr/publication/recherche?f%5B0%5D=publication_facet_type_publication%3A1152&f%5B1%5D=publication_facet_zone_geographique%3A1274.

La coordination nationale du dispositif produit un numéro de Tendances qui synthétise les informations recueillies localement. Ponctuellement, d'autres publications thématiques se fondent totalement ou partiellement sur les données recueillies dans le cadre du dispositif Trend (au cours des cinq dernières années sur le GHB/GBL, le protoxyde d'azote ou les usages de drogues des mineurs non accompagnés)⁵.

TREND-SINTES est implanté à l'île de La Réunion depuis janvier 2021. Le dispositif est porté par le Réseau Oté ! par convention avec l'OFDT et est soutenu par l'ARS Réunion.

Le système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES)

Le système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES)

Le dispositif SINTES est un outil de veille sanitaire qui documente la composition des produits circulant, illicites ou non réglementés (dosage, produits de coupe, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats d'analyses des saisies effectuées par les services répressifs d'une part et des collectes de produits réalisées directement auprès des usagers d'autre part.

SINTES vise à :

- mieux connaître la composition des produits consommés : par la collecte et l'analyse de produits, notamment les substances ayant posé des problèmes sanitaires graves ou inhabituels ou présentant un caractère de nouveauté (appellation, aspect, etc.), ou des substances faisant l'objet d'une veille dite « active » ;
- informer le dispositif d'alerte et de transmission d'information rapide, en lien avec les autres acteurs régionaux sur le champ et les niveaux national et européen : l'*Early Warning System* (EWS) de l'Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA), ainsi que la Cellule nationale d'alerte (CNA) ;
- apporter des connaissances sur les nouveaux produits auprès des professionnels et des usagers.

Les investigations réalisées en 2025

Le dispositif s'est attaché à mener des investigations⁶ centrées sur les usagers de drogues fréquentant les espaces de la marginalité urbaine et des espaces festifs, ainsi qu'auprès des patients suivis en CSAPA et en CAARUD.

Pour cela, des observations ont été menées dans les structures de premier accueil, telles que les Boutiques Solidarité portées par la Fondation pour Logement des défavorisés (Saint-Denis, Saint-Joseph et Saint-Pierre), les accueils de jour de la Croix-Rouge (Saint-Benoît et Le Tampon), le CAARUD et le CSAPA du Réseau Oté ! à Saint-Paul. Nous sommes également allés à la rencontre des usagers de drogues dans des points de rassemblement où interviennent l'équipe du CAARUD ou les maraudes des CSAPA Nord et Est de l'Association Addictions France. Cette année encore, nous avons mis l'accent sur la parole des usagers via des entretiens semi-directifs (sept), échanges plus ou moins formels, dont la grande majorité se sont passés pendant ou à la suite de consultations CSAPA (une vingtaine), et des observations collectées auprès des professionnels face à certaines situations rencontrées (quatre). Pour compléter ces investigations, nous avons interrogé sept des membres de l'équipe du CAARUD du Réseau Oté !. Nous avons également rencontré des professionnels du champ socio-sanitaire (CSAPA de l'Association Addictions France, la clinique Robert Debré, UCSD), ainsi que les acteurs de l'application de la loi lors d'échanges, de réunions, et du groupe focal annuel. Nous avons complété des données par l'analyse des comptes rendus du CAARUD fixe et du CAARUD sur roues (itinérant).

5. Ces publications sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/dispositif-trend-tendances-recentes-et-nouvelles-drogues-1713>.

6. Le détail des investigations réalisées, des institutions et des structures entendues figure en annexe 2.

Concernant les investigations menées en espaces festifs, nous avons rencontré des bénévoles et des professionnels, membres du collectif de réduction des risques et des dommages l'Effet en Fêt⁷ porté par le Réseau Oté !, qui intervient dans les free parties, les bars, les soirées privées et les festivals. Nous avons donc recueilli des informations directes limitées et complété ces données par les comptes rendus de réunions du collectif l'Effet en Fêt.

7. Un encadré de présentation est disponible dans le rapport TREND-SINTES de La Réunion de 2022 (Auzole, 2023).

TRAFICS LOCAUX ET MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT⁸

L'insularité et la position géographique de La Réunion, très éloignée des principaux pays producteurs, entre autres de cocaïne ou de MDMA, nécessitent un acheminement long, par voie maritime ou aérienne (passagers et fret postal). L'herbe de cannabis fait exception puisqu'elle est produite localement. Toutefois, la résine de cannabis est importée et représente l'un des principaux produits acheminés vers l'île. Ce contexte particulier explique les prix élevés des produits à la vente. Néanmoins, depuis 2022, l'île connaît une amplification continue des quantités importées et une structuration des trafics, qui génèrent de plus grandes disponibilité et diversité des produits dans le territoire (Auzole, 2023). Cependant, certains produits restent rares et ne font pas l'objet de trafic, notamment les opioïdes, dont l'héroïne.

En 2025, les contrôles des différentes voies d'approvisionnement se sont renforcés, en particulier l'aérienne. Ces actions ont été fortement médiatisées et une campagne de prévention lancée par la préfecture sur le phénomène des mules a été diffusée. Les réseaux de trafics se diversifient et différentes organisations sont présentes sur le territoire : des réseaux étendus et structurés aux microréseaux de vendeurs indépendants. Le numérique via les réseaux sociaux et les applications de messagerie (Snapchat, WhatsApp, par exemple) est un moyen d'achat de produits très actif, proposant des quantités importantes.

Les voies d'approvisionnement de plus en plus contrôlées

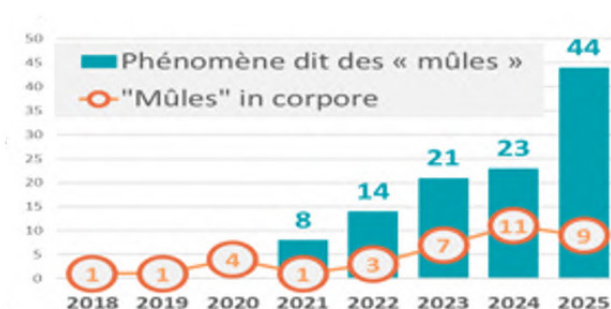
L'année 2025 a été marquée par une accentuation des opérations de contrôle par les services douaniers et les forces de l'ordre sur le trafic aérien mais aussi maritime, sous l'impulsion du préfet, qui en a fait une priorité régionale. Ainsi, le directeur général des douanes indiquait que :

« Jusqu'à l'an dernier, l'essentiel des saisies se faisait sur le fret express et postal. Désormais, elles se font sur les mules, mais aussi sur le fret maritime. » (Nicolas Le Gall, directeur général des douanes) (LP et al., 2025).

La voie aérienne se développe

Concernant la voie aérienne, cette intensification des contrôles se traduit par une forte hausse du nombre de mules interceptées : 58 en 2025 (contre 24 en 2024), 44 pour des stupéfiants (dont 9 *in corpore*) et 14 mules transportant de l'argent, pour environ 500 000 € saisis au total.

Graphique 1. Augmentation du phénomène des mules



Source : Douanes ; Graphisme : ORS de La Réunion

8. Contrairement aux investigations menées au sein des espaces festifs et de la marginalité urbaine, l'absence d'observations ethnographiques et d'entretiens auprès d'acteurs impliqués dans les trafics ne permet pas d'étudier ces derniers « de l'intérieur », ni de procéder à des triangulations systématiques des informations ; celles-ci sont recueillies, sauf exception, auprès des forces de l'ordre et des usagers.

Les mules sont des personnes, à l'origine non impliquées dans le trafic de drogues, qui assurent l'acheminement de drogues, *in corpore* ou dans leurs bagages. Le recours aux mules comme mode opératoire du trafic par voie aérienne s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'organisation du trafic est moins complexe que par la voie maritime. En outre, les risques sont moindres pour les trafiquants, les pertes financières en cas d'interpellation étant amorties par d'autres passeurs⁹.

À La Réunion, les produits transportés ainsi sont le plus souvent la cocaïne, la MDMA et la résine de cannabis. Le transport *in corpore* fait courir un risque léthal à la personne en cas de rupture de l'emballage. Ainsi, fin janvier 2025, un homme d'une quarantaine d'années est décédé lors d'un vol entre Paris et La Réunion. Il transportait le produit *in corpore* dans 77 ovules ingérés. Des ovules se sont percés, provoquant une intoxication mortelle à la cocaïne. L'enquête a révélé que cette personne avait déjà opéré plusieurs voyages entre l'Hexagone et La Réunion, ainsi que vers la Polynésie. Ce père de famille effectuait ces trajets hautement risqués pour régler ses dettes envers ses dealers (20 Minutes avec agence, 2026).

En 2025, on assiste à une intensification du nombre de saisies de cocaïne par voie aérienne auprès de passagers (56 kg contre 43 kg en 2024) ainsi que de drogues de synthèse (40 kg contre 27 kg en 2024), dont des cathinones de synthèse, produits entrant dans la composition du dou et du B13. Au regard des saisies, la voie aérienne devient donc un moyen d'approvisionnement des réseaux de vente de dou, jusqu'alors importé surtout via la voie postale. Lorsque ces cathinones sont interceptées, elles le sont parmi d'autres produits, le plus souvent la résine de cannabis et la cocaïne. Cela traduit la diversification de l'offre. En effet, conscients du marché potentiel extrêmement profitable des cathinones à La Réunion en matière de marge, les réseaux les ont intégrées à leurs activités de revente.

Les quantités de produits saisis dans des bagages et sur des mules – que ce soit de la cocaïne ou les NPS (nouveaux produits de synthèse) – démontrent une activité d'offre en progression et la volonté de rendre disponibles ces produits à La Réunion. Les volumes sont de plus en plus importants, allant, par bagage saisi, de quelques kilos à des dizaines de kilos pour une variété de produits. Les interpellations de personnes transportant des ovules dénotent des volumes ingérés en croissance.

Les témoignages de quelques revendeurs confirment une diversification, voire un changement de voie d'approvisionnement du postal vers l'aérien, lié, du moins en partie, à de nouveaux contacts dans l'Hexagone en capacité de faire venir de plus grandes quantités dans l'île.

« Avant, on me faisait venir la cocaïne par des colis. Mais depuis un an ou deux, c'est des personnes qui viennent avec des bagages. C'est risqué, mais pas tant que ça en fait et on en a plus. » (Revendeur de cocaïne, de résine de cannabis et de MDMA)

Les activités répressives prennent de l'ampleur. L'Atlas départemental de la délinquance enregistrée, publié par le SSMSI (Service statistique ministériel de la sécurité intérieure) (SSMSI, 2026) montre une élévation de 63,9 % du nombre d'infractions pour usage de stupéfiants et de 34,3 % d'infractions pour trafic de stupéfiants à La Réunion. Là encore, ces évolutions ne sont pas synonymes d'augmentation de la consommation de produits illicites dans la population ni du nombre de trafics, mais bien la traduction de la volonté des autorités de faire de la lutte contre les drogues une priorité des services de répression.

« Il y a une augmentation des quantités de cocaïne saisie par les douaniers et notamment à l'aéroport. [...] La hausse des saisies s'explique aussi par la hausse du nombre de contrôles. Il y a de plus en plus de moyens mis en œuvre par les douanes sur les entrées, à l'aéroport, au port et sur le fret postal. » (Lieutenant-colonelle Delgado, commandante de la Section de recherches de la gendarmerie de Saint-Denis) (LP et Dornier, 2025).

9. <https://www.ofdt.fr/glossaire/mule>

La voie maritime est aussi plus contrôlée

En 2025, les opérations des services douaniers et des forces de l'ordre ciblant les transports maritimes ont été plus nombreuses. Encore très peu contrôlée, l'entrée portuaire de La Réunion semble pourtant être connue et utilisée par les réseaux de trafics, par exemple pour des transports de grands volumes de stupéfiants. Un membre d'une équipe de trafiquants de cocaïne et de kétamine relate avoir réceptionné des conteneurs renfermant des meubles creusés et remplis de cocaïne, permettant ainsi de recevoir une centaine de kilos en une seule opération.

« C'est devenu assez fou. Une fois avec des potes, j'ai été récupérer des meubles. Ils avaient été creusés et dedans c'était plein de cocaïne. Y avait plus de 100 kg. Ils ont fait venir de la ké [kétamine] comme ça, par conteneur, l'an dernier aussi. » (Consommateur et ancien revendeur de kétamine)

En mer, un bateau contenant 433 kg de cocaïne a été intercepté, qui devait approvisionner l'île de La Réunion, l'île Maurice et Madagascar, prouvant une activité maritime pour l'approvisionnement des trafics dans la zone de l'océan Indien. Depuis février 2026, un scanner mobile est opérationnel et a pour objectif de contrôler 12 000 des 150 000 conteneurs entrant chaque année sur l'île par son unique port.

La voie postale reste active

Le développement très médiatisé des actions à l'aéroport et les saisies portuaires ne doivent pas cacher le recours important à la voie postale comme modalité d'acheminement des drogues. Les interpellations sur le territoire, le démantèlement des réseaux de trafics démontrent un approvisionnement encore très actif via le fret postal, et ce pour la cocaïne, l'ecstasy, les cathinones de synthèse mais également la kétamine. Là aussi, comme les années précédentes, les témoignages des consommateurs et des revendeurs attestent d'envois par voie postale et de l'utilisation de boîtes aux lettres fantômes¹⁰.

« Je commande par Internet et je fais livrer soit chez des gens, soit dans des boîtes aux lettres qui n'existent plus. » (Revendeur de dou)

Diversification des routes de la drogue et des techniques de transport

Les réseaux de vente de produits stupéfiants sont connus pour s'adapter à toute nouvelle initiative ou technique de contrôle des autorités. Ainsi, dans la région Océan Indien, les forces de l'ordre notent une diversification des routes de la drogue. Si la liaison Hexagone - La Réunion, par voie aérienne ou postale, reste la principale voie d'acheminement, l'Afrique du Sud et plus généralement l'Afrique de l'Est deviennent de nouvelles zones de transit fournissant les marchés réunionnais, mauricien et malgache via les transports aérien et maritime.

L'adaptabilité des trafiquants passe aussi par la diversification des techniques de transport de produits. Les saisies et les témoignages mettent en lumière de nouvelles formes de produits, notamment liquide (pour la cocaïne et la kétamine), aux concentrations de plus en plus fortes, garantissant une très faible perte de produit lors de la transformation vers l'état de poudre de chlorhydrate ou de cristaux. Le support papier est également mis en évidence, particulièrement pour les NPS, dont les cathinones ou les cannabinoïdes de synthèse. Ce sont alors des feuilles de papier courantes, souvent à petits ou gros carreaux, imbibées de produit et qui servent de support de transport. Enfin, l'envoi en « kit légal », c'est-à-dire les éléments nécessaires à la production d'un produit stupéfiant qui, pris séparément, sont légaux : cannabinoïdes légaux et solvants pour la fabrication du PTC (Pète ton crâne)¹¹. Ces pratiques de conditionnement peuvent représenter de nouvelles formes d'adaptation, mais elles peuvent être aussi mises davantage en lumière par l'intensification des saisies, lesquelles documentent ce type de pratiques déjà à l'œuvre auparavant.

10. Cette pratique est développée dans le rapport TREND pour l'île de La Réunion 2024 (Auzole, 2025).

11. « Pète ton crâne », « PTC », Buddha Blue ou plus récemment spleen sont les noms de rue donnés à des e-liquides. Ces liquides peuvent être translucides ou colorés. Les consommateurs ne savent pas forcément à quel contenu s'attendre ni même parfois quels effets espérer. Lorsque des analyses ont pu être réalisées, ces liquides contenaient des cannabinoïdes de synthèse (Gérome, 2025).

Les réseaux de trafics sont multiformes et multiproduits

Les données recueillies auprès des services des forces de l'ordre, mais aussi auprès des revendeurs lors d'entretiens formels et informels, montrent des réseaux de vente de taille et de structuration diverses. Ils ont néanmoins en commun de proposer une offre multiproduit : le plus souvent de la cocaïne, de la résine de cannabis et des comprimés d'ecstasy. D'autres peuvent vendre soit du dou¹² et de la cocaïne, soit de la MDMA, de la kétamine et de la cocaïne.

La plus grande partie des réseaux démantelés sont constitués d'une dizaine de personnes. Parmi elles, quelques-unes sont les plus actives. Certaines sont en lien avec les membres hexagonaux qui gèrent l'envoi, notamment pour la réception des produits et la mise en contact avec les mules, mais la majorité officient sur le sol réunionnais. Elles peuvent être nourrices (personnes en charge de garder des produits), vendeurs, conditionneurs, guetteurs et sont recrutées via le réseau d'interconnaissances : conjoints ou conjointes, membres de la famille, amis du quartier, collègues de travail ou d'anciens détenus rencontrés en incarcération.

Quelques réseaux démantelés ont pu mettre en lumière un nombre accru de personnes impliquées, tant sur le territoire réunionnais que dans l'Hexagone, voire à l'international.

De plus, comme observé les années précédentes, il apparaît que de multiples microtrafics sont aussi actifs à La Réunion (Auzole, 2025), concernant deux ou trois personnes. Ce sont le plus souvent des revendeurs indépendants qui fournissent un nombre très limité de consommateurs. Dans ce cas, la voie postale serait privilégiée. Ce type de microcircuit peut être alimenté par le développement des réseaux hexagonaux, qui donnent à un plus grand nombre de personnes les moyens de fournir des produits et, de facto, la possibilité aux Réunionnais d'avoir des contacts de fournisseurs dans l'Hexagone.

« Maintenant, même les petits de 14 ans, ils ont un ami là-bas en France, il fait envoyer. Tout le monde a ça maintenant. N'importe qui fait son truc pour avoir un peu de sous. Ouais, t'as un ami là-bas, tu envoies les sous, l'autre il te renvoie le produit, n'importe qui fait ça maintenant. » (Polyconsommateur et revendeur, 42 ans)

De plus, les forces de l'ordre font part de la volonté d'installation de certains réseaux caribéens ou guyanais directement sur le sol réunionnais, sans passer par l'intermédiaire hexagonal. Un consommateur-revendeur décrit que, lors d'arrivées importantes de produits (cocaïne, MDMA, kétamine, résine de cannabis), de petits groupes de personnes originaires de l'Hexagone ou des Antilles viennent louer un logement pour quelques mois, en colocation. Ils sont là pour organiser la réception, la « cuisine » (transformer des produits liquides en poudre, par exemple), le conditionnement (pochons, presses pour fabriquer des comprimés d'ecstasy, etc.). Ils lancent le réseau de vente en mettant en place les contacts avec des revendeurs locaux, le plus souvent déjà actifs, pour écouler la marchandise et repartent. Certains de ces réseaux semblent opérer par à-coups, par opportunité et sans intention d'installation pérenne, quand d'autres seraient dans une démarche de développement à long terme. Ils viennent une ou deux fois par an, puis laissent la gestion à des personnes de confiance installées à La Réunion.

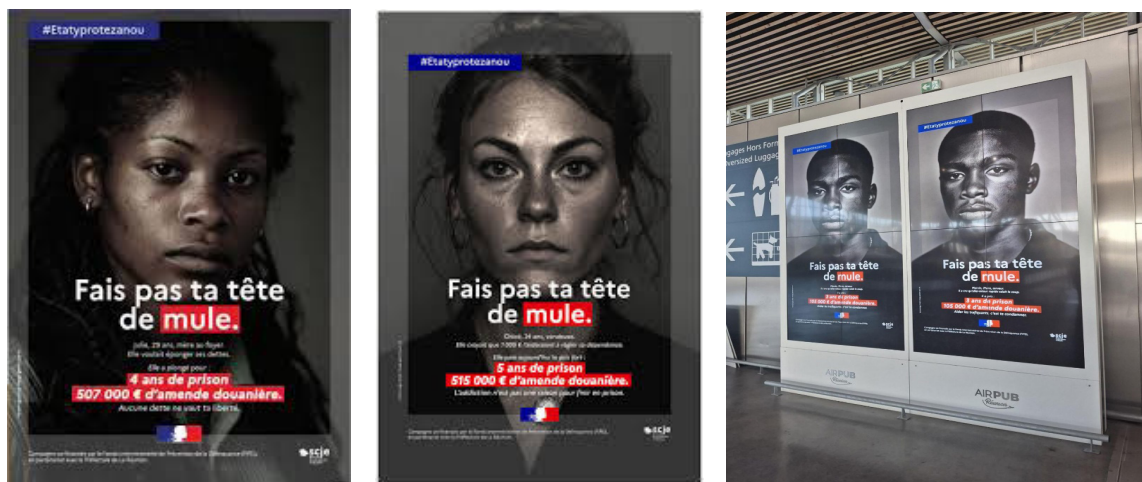
Les actions de répression médiatisées et renforcées

De plus, une campagne de communication intitulée Fais pas ta tête de mule a été lancée afin de dissuader des personnes de transporter de la drogue en avion. Elle a été diffusée à l'aéroport de Roland-Garros. Trois opérations de fouilles de 100 % des bagages ont été réalisées en 2025, dont une à laquelle les journalistes ont été conviés. Au total, ces trois opérations ont donné lieu à la saisie de 20 kg de résine de cannabis. Au-delà des réseaux de trafics, la volonté exprimée par les autorités préfectorales et les forces de l'ordre est de mettre l'accent sur la répression des consommateurs de produits illicites dans les mois à venir.

12. Nom local donné à certaines cathinones de synthèse, principalement la N-éthylpentédrone (NEP).

« Il faut être extrêmement clairs, s'il y a des gens qui font entrer des stupéfiants, c'est parce qu'il y a des gens qui achètent. C'est totalement assumé, la répression de la consommation constitue une priorité. »
(Général Frédéric Labrunye, commandant de la gendarmerie de La Réunion¹³)

Campagne de communication Fais pas ta tête de mule



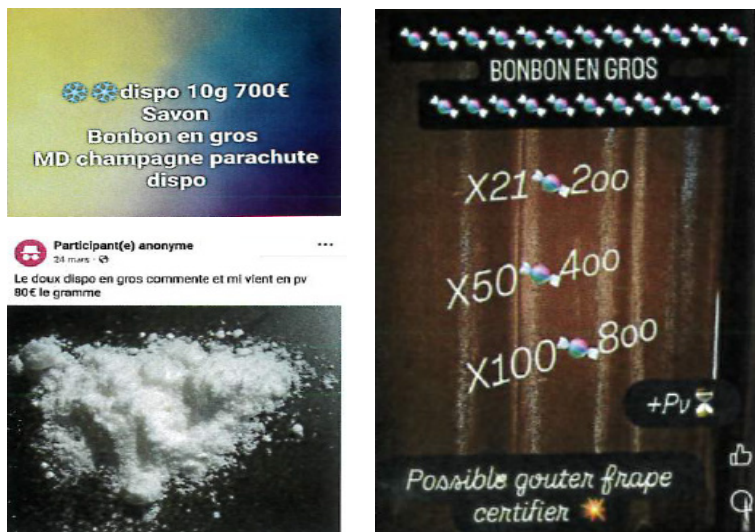
Source : LinkedIn, préfecture de La Réunion

Les réseaux de revente : toujours plus de diversité, de quantités, de puissance et de rapidité

Si les pratiques de livraison à domicile ainsi que les drives plus ou moins éphémères sont devenus des modes de vente connus et pratiqués dans toute l'île, en 2025, c'est la multiplication des offres de quantités relativement importantes qui fait la nouveauté des pratiques de revente observées sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat). En effet, la cocaïne, le dou et l'ecstasy sont de plus en plus proposés en 10 g, 20 g ou aussi par 20, 30 ou 50 comprimés, avec des tarifs dégressifs. Certains consommateurs ou revendeurs rencontrés avaient en leur possession, lors de l'entretien, des dizaines de grammes de cocaïne ou de dou et affirmaient n'avoir sur eux qu'une petite partie de la quantité totale qu'ils possédaient.

La promotion de cocaïne à forte teneur est quasi systématique, le taux de basage restant l'indicateur privilégié (Auzole, 2025). Il en est de même pour les offres d'ecstasy, qui valorisent des teneurs à 320 mg ou 350 mg. Ces teneurs sont considérées comme dangereuses par les professionnels en addictologie et les associations de réduction des risques et des dommages (RdRD).

Offres de produits en gros sur plusieurs réseaux sociaux



Source : coordination régionale TREND

13. Article du Quotidien de La Réunion du 04/11/2025.

Sur les réseaux numériques, la diversification de l'offre – déjà à l'œuvre depuis quelques années – est très nette en 2025 ; la grande majorité des offres postées proposent plusieurs produits, notamment de la cocaïne, du dou, de l'ecstasy et de la résine de cannabis. La diversification est aussi patente concernant les différentes variétés d'un produit, en particulier la cocaïne. L'« écaille de poisson » confirme sa place à La Réunion, et les vendeurs de cocaïne « classique » précisent qu'elle est « kéro » pour kérosène, composant de la fabrication de la cocaïne chlorhydrate, se démarquant ainsi de l'écaille de poisson ou, plus minoritairement, de la variété dite « végétale ». La cocaïne « écaille de poisson » est appelée ainsi en raison de son aspect nacré, aux reflets légèrement arc-en-ciel. Il peut résulter de produits adultérants (acide borique, phénacétine, etc.) ou du processus de cristallisation du chlorhydrate de cocaïne, ce qui, pour certains consommateurs, serait un indicateur de haute teneur du produit. La « cocaïne végétale » est un terme avant tout marketing qui laisserait entendre que cette cocaïne serait plus naturelle. Aucun élément ni analyse n'ont permis de corroborer cela. Son aspect beige clair ou jaunâtre à la texture légèrement grasse relèverait d'un raffinage incomplet de la pâte de coca.

Le dou est aussi vendu sous d'autres mentions : « crystal dou » ou « dou crystal ». Les offres proposant ces produits sous ces mentions ne font pas état de méthamphétamine, aucune précision n'étant donnée. Néanmoins, certains usagers de dou s'interrogent sur la présence ou non de méthamphétamine dans ces produits ou s'il est question d'une autre variété de dou. En l'absence de collecte SINTES de ce produit en 2025, il n'est pas possible de valider ou d'infirmer l'hypothèse d'une nouvelle molécule de cathinone de synthèse sur le marché ou d'un produit qui serait un mélange de NEP (N-éthylpentédrone)¹⁴ et de méthamphétamine. En 2025, sur Snapchat, des offres de vente de marmites de dou ont été proposées. Il s'agit d'une feuille d'aluminium pliée en gouttière de 10 cm de long, avec, à l'intérieur, du dou déjà en « goutte », jaune, prêt à être fumé, en « chassant le dragon¹⁵ ». Elles sont vendues autour de 20 €. Les référents carcéraux du Réseau Oté ! ont également eu des retours de ventes en marmites en prison.

Exemple de marmite



Source : coordination régionale TREND

14. La NEP est la molécule systématiquement identifiée par SINTES et les services de répression dans les collectes de dou réalisées sur le territoire réunionnais.

15. Pratique consistant à inhaler les vapeurs produites par le chauffage, à l'aide d'un briquet, d'une substance déposée au préalable sur une feuille d'aluminium, voir : <https://www.ofdt.fr/glossaire/chasse-au-dragon>.

Les prix des principales drogues à La Réunion

Produits	Prix	Commentaires
Cannabis	Zamal (herbe) Prix courant : 20 € le rouleau Prix bas : 10 € le rouleau	Terme désignant les variétés locales de cannabis. Le poids du rouleau varie en fonction de la densité des têtes, de la quantité de branches. Une estimation peut être faite autour de 10 g. Une qualité jugée en baisse continue.
	Skunk (herbe) Prix courant : 10 €/g Prix haut : 15 €/g	Variété importée qui tend à supplanter le zamal grâce à sa stabilité en matière de disponibilité et sa teneur en THC plus importante.
	Résine Prix courant : 20 €/g Prix haut : 35 €/g	Grande variabilité de prix.
MDMA/ecstasy	Comprimé Prix courant : 20 €/g Prix bas : 15 €/g Prix haut : 25 €/g	
	Poudre Prix courant : 70 €/g Prix bas : 60 €/g Prix haut : 85 €/g	Entre 15 € et 20 € le parachute (dose unitaire où la poudre est enveloppée dans une feuille de papier à cigarette ou de serviette en papier, puis absorbée par voie orale).
Cocaïne	Poudre Prix courant : 140 €/g la première moitié de l'année ; 120 €/g la seconde moitié de l'année Prix bas : 90 €/g Prix haut : 150 €/g	Vendue au gramme ou en demi-gramme (0,5 g à 60 €), en gros (10 g à 700 €). Les prix peuvent varier selon la variété supposée (écaille de poisson, végétale).
Dou	Prix courant : 120 €/g Prix bas : 100 €/g Prix haut : 200 €/g	En gros : 10 g à 800 €.
Artane®	Prix courant : 5-6 € le comprimé Prix bas : 5 € le comprimé Prix haut : 10 € le comprimé	Plaquette de 20 comprimés à 120 €. En fonction de la disponibilité, le prix courant peut aller de 8 € à 10 € le comprimé. En prison : 20 €-25 € le comprimé, 100 € à 120 € le flacon de 30 ml.
Héroïne	Prix courant : 100 €/g Prix bas : 80 €/g	Peu de mentions de prix (trois).
Méthamphétamine	Prix courant : 100 €/g	Peu de mentions de prix (quatre).

Prix en euros, pour 1 gramme, sauf mention contraire. Des prix sont rapportés pour d'autres substances, comme la chimique, mais le faible nombre d'observations les concernant ne permet pas d'établir un prix courant (prix le plus fréquemment remonté).

USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITÉ URBAINE

La consommation de produits se diversifie

Une grande part des patients des centres de soins et d'accompagnement en addictologie ou des lieux de premier accueil des publics vivant dans la précarité et marginalisés présentent une polyconsommation centrée autour de l'alcool, du zamal et de médicaments pris hors cadre thérapeutique (Artane®, benzodiazépines, dont le Rivotril®). En 2025, néanmoins, les retours des professionnels du domaine socio-sanitaire ainsi que les témoignages des usagers rencontrés mettent en lumière une polyconsommation de produits psychoactifs plus présente et surtout plus diversifiée.

Les usagers de drogues en situation de précarité ont accès à des produits qui, jusque-là, leur étaient peu proposés : cocaïne, MDMA/ecstasy principalement, mais aussi des produits essentiellement diffusés dans les milieux festifs (LSD, kétamine). De plus, les NPS ont pris une place importante chez ces consommateurs, que ce soient les cannabinoïdes (« chimique », « chamane ») ou les cathinones de synthèse (dou, B13).

Ces polyconsommations sont centrées autour d'un ou de deux produits principaux, tels que la cocaïne basée, le dou ou la chimique, et des consommations plus occasionnelles, dans des contextes récréatifs ou festifs : MDMA/ecstasy majoritairement, LSD, amphétamines (speed), etc. Elles peuvent évoluer en fonction des disponibilités ou de la volonté de certains usagers de réduire ou d'arrêter la consommation. Selon les professionnels de santé, les consommateurs de dou qui lui préfèrent la cocaïne basée – plus disponible et plus accessible – seraient de plus en plus nombreux. L'alcool, le zamal et la consommation de médicaments hors cadre thérapeutique sont aussi souvent associés aux habitudes de consommation de ces polyconsommateurs.

« M. a vécu à la rue et vit en CHRS depuis un an. Il a deux frères de 16 et 18 ans, eux aussi consommateurs. Produits consommés actuellement : alcool, zamal, chimique, MDMA et ecstasy, médicaments divers [hors cadre thérapeutique] – Xanax®, Valium®, Parkinane®, Artane®, Seresta®. Son produit principal, c'est la chimique et il consomme occasionnellement de la cocaïne, de la kétamine, du LSD, du 2C-B, et il a pris une fois du speed. Il a testé plusieurs fois le crack [cocaïne basée], par un ami, mais il n'a pas aimé. » (Présentation par le responsable d'observation d'un polyconsommateur, 23 ans, créole, région nord)

L'usage de cocaïne basée progresse sur tout le territoire

L'ensemble des professionnels des secteurs socio-sanitaire et hospitalier déclarent assister à une forte augmentation du nombre d'usagers de cocaïne basée. Le nord et l'est de l'île sont principalement concernés depuis 2023. En 2025, ces professionnels rapportent des consommations de cocaïne basée sur tout le territoire réunionnais, dont Le Port particulièrement. Cette progression se manifeste aussi par le fort accroissement des demandes de matériel de réduction des risques et des dommages à destination des usagers de cocaïne basée : pipes à crack et aluminium. En effet, la diffusion de la cocaïne basée s'accompagne d'une diversification des modes de consommation. Les professionnels font part d'usagers qui chassent le dragon avec de la cocaïne basée. Le plus souvent, ces consommateurs utilisaient déjà ce mode d'inhalation sur feuille d'aluminium pour d'autres produits, notamment le dou, et l'ont conservé quand ils sont passés à la cocaïne basée. Une part plus restreinte d'entre eux ont commencé directement à chasser le dragon pour consommer de la cocaïne basée sur les conseils de leur entourage qui la consommait ainsi. De plus, certains patients déclarent voir de plus en plus de personnes de leur entourage consommer la cocaïne en la basant.

Les fréquences de consommation sont néanmoins très hétérogènes. Si certains usagers, souvent pris en charge dans les structures de soins ou les services hospitaliers d'addictologie, décrivent des consommations importantes et très régulières, voire quotidiennes, d'autres déclarent des consommations plus occasionnelles, voire des expérimentations sans poursuite de l'usage.

« Il consomme la cocaïne par voie sniffée. Il a déjà essayé de fumer, mais il n'aime pas. Il raconte voir ses potes à lui consommer par voie fumée et qu'ils sont dedans. Ils sont chargés physiquement et dans leurs comportements, ils accrochent [craving] et ne bougent plus trop. » (Polyconsommateur et revendeur de cocaïne, patient du CSAPA du Réseau Oté !, 35 ans)

Corollaire d'une augmentation de la consommation et de la diffusion de la cocaïne basée, les modes de consommation se diversifient. Les deux principaux restent l'inhalation dans des pipes artisanales, des pipes à crack fournies par les CSAPA et le CAARUD, des bangs¹⁶, et dans de l'aluminium pour chasser le dragon. En 2025, des mentions d'autres modes de consommation, très confidentiels, sont données par certains consommateurs de cocaïne basée. Pour plus de discrétion, un usager déclare « fumer » de temps en temps sa cocaïne basée au moyen d'un vaporisateur de Ventoline®, auquel il enlève la cartouche et met de l'aluminium pour poser le caillou, qu'il chauffe, et puis roule en boule une feuille d'essuie-tout pour servir de filtre. Il a découvert cette méthode via son entourage amical. Un groupe d'usagers décrit chasser le dragon dans une pipe à crack en verre, en enlevant l'embout et en chauffant directement le tube en verre de la pipe, puis ils inhalent la fumée. Ils referment la pipe avec l'embout. Cela permet une plus grande maniabilité, puisqu'ils peuvent transporter leur produit plus facilement que dans une feuille d'aluminium, qui se fragilise après plusieurs manipulations ; elle peut se trouer et a plus de risques d'être perdue. Enfin, les équipes d'Addictions France de la région nord ont rencontré des consommateurs de cocaïne basée qui chassent le dragon ou la fument à la pipe et qui appellent cela « faire un bob¹⁷ ».

Comme en 2024, les techniques de basage semblent encore sectorisées puisque les usagers de cocaïne basée basent à l'ammoniac majoritairement, à l'exception des usagers résidant dans le nord et l'est de l'île. Les professionnels d'Addictions France confirment que « *dans l'est, le bicarbonate est la norme.* » Ces habitudes paraissent être influencées par des « cuisiniers » qui basent pour eux-mêmes, mais aussi pour les autres. Un cuisinier déclare baser au bicarbonate pour des consommateurs, faisant ainsi profiter son entourage de son expérience, mais ne consomme plus lui-même.

« Dans l'entretien, il évoque surtout sa difficulté avec sa consommation de cocaïne basée. Il se décrit comme un supercuisinier. Il a acquis une technique de basage au bicarbonate. Les personnes viennent le voir pour cela car il est reconnu pour ça. Ce n'est pas facile de ne pas y toucher car, quand les personnes viennent le voir pour sa cuisine, parfois il goûte avec eux, donc c'est compliqué pour lui de ne pas consommer. » (Consommateur de l'est de l'île, 35 ans)

La hausse des consommations de cocaïne basée peut s'expliquer par un rapport puissance de l'effet/prix attrayant pour les consommateurs en recherche de ce type d'expérience. De fait, certains professionnels ont noté des glissements de consommation de dou vers la cocaïne basée. Leurs patients ou les usagers expliquent que le prix, au regard de la quantité nécessaire pour un effet puissant, est plus intéressant, et ce d'autant plus que le prix au gramme de la cocaïne a légèrement baissé, le prix courant étant de 140 € le gramme (voire 120 € le gramme fin 2025, celui du dou s'établissant à 120 € le gramme), sa grande disponibilité facilitant son achat.

Le Dou confirme son installation dans les consommations des usagers en condition de précarité

En 2025, le phénomène des cathinones de synthèse se cristallise autour du dou et non plus du B13, mentionné en 2023 et en 2024 tant par les usagers que par les professionnels. Si le B13 recouvre une diversité de molécules de la famille des cathinones de synthèse (Auzole, 2025), le dou ne recouvre qu'une seule molécule, le N-éthylpentédrone ou NEP. Les huit collectes réalisées par SINTES ainsi que les analyses effectuées par les services de répression et des douanes valident ce constat. De plus, les offres de vente via les canaux numériques observés proposent du dou et seulement quelques rares offres de B13 ont été diffusées en 2025.

16. Pipe à eau, voir : <https://www.ofdt.fr/glossaire/bang>.

17. « Faire un bob » ou « Faire un complot » : mettre de la confusion, expression créole.

Certains revendeurs de dou témoignent qu'ils commandent sur Internet de la NEP spécifiquement et revendent cette cathinone de synthèse sous le nom de dou. Des mentions de « crystal dou », « crystal », voire « ice », sont aussi exprimées par certains consommateurs. Certains d'entre eux déclarent que ces nouveaux noms ne seraient que d'autres manières de nommer le dou, les effets étant, selon eux, identiques. Pour d'autres, ce seraient des variétés de dou aux sensations plus puissantes.

Ce produit est présent auprès des usagers de drogues de la zone sud de l'île, où il est particulièrement documenté. Néanmoins, les équipes d'addictologie ainsi que les professionnels des lieux de premier accueil du nord, de l'est et de l'ouest attestent de patients ou de bénéficiaires consommateurs de dou depuis quelques mois.

L'équipe du CAARUD sur roues du Réseau Oté ! qui travaille dans les communes sud de l'île dresse le constat identique d'une progression du dou au détriment du B13. Les communes les plus rurales telles que Saint-Joseph ou Cilaos connaissent une diffusion du dou. Les usagers de ces communes ont une consommation régulière, notamment les personnes vivant dans la rue.

Les effets recherchés sont identiques à ceux de la cocaïne basée : une montée rapide et puissante des perceptions, une sensation de bien-être général, une certaine désinhibition et un effet empathogène qui facilite la sociabilité et le contact avec les autres. Toutefois, ces manifestations puissantes sont de courte durée. Certains consommateurs expriment alors des envies fréquentes et irrépressibles de reconsommer (*craving*). Les équipes de professionnels du secteur socio-sanitaire notent également une hausse du nombre de consommations jugées problématiques.

« On a de plus en plus de bénéficiaires qui disent prendre du dou, l'effet serait plus puissant qu'avec la chimique. Nous, on constate qu'ils sont plus stressés, crispés. » (Équipe Boutique Solidarité de Saint-Denis)

Spécificité réunionnaise, les cathinones de synthèse sont inhalées, soit sur une feuille d'aluminium (chasser le dragon), soit par le moyen de pipes artisanales, de pipes à crack distribuées par les associations de RdRD ou pipes à eau (bang). Ce mode de consommation est privilégié par les usagers de drogues confrontés à la précarité à La Réunion. Les pipes artisanales sont de plus en plus variées. Des modèles « portatifs » ont été fabriqués avec de petites bouteilles, plus facilement transportables quand on vit à la rue. D'autres inhalent le dou dans des éthylotests trafiqués, jugés plus discrets et plus maniables. Un usager fabrique des chichas en utilisant une pipe à crack droite en verre comme tube, qu'il introduit dans une bouteille. Il voit ainsi mieux le produit et la filtration à l'eau permettrait de moins brûler ses bronches ; il dit se sentir moins « étouffé » ainsi. Un autre consommateur a fondu une bouteille en verre afin d'y souder un embout sur lequel il place une feuille d'aluminium à neuf trous, nombre jugé le plus satisfaisant pour apprécier les effets du dou, selon son expérience.

Pipes artisanales pour l'inhalation de cathinones de synthèse



Source : coordination régionale TREND

Une plus grande visibilité des usages de chimique

Depuis 2023, les investigations avaient mené au constat d'une consommation de chimique de moins en moins visible, comme dans le sud et l'ouest de l'île. Cependant, elle est toujours mentionnée dans le nord et l'est en 2025 (Auzole, 2025).

Selon les équipes mobiles d'Addictions France du nord et de l'est et la Boutique Solidarité du nord, le nombre de consommateurs de chimique – expression qui désigne une variété de molécules de cannabinoïdes de synthèse – reste élevé, voire tendrait à progresser. Par ailleurs, les professionnels du secteur socio-sanitaire de l'ouest et du sud observent une augmentation dans leur file active d'usagers déclarant consommer de la chimique, notamment au Port et à Saint-Pierre. Quelles que soient les régions, tous déclarent des consommations importantes et des manifestations sur les usagers plus puissantes que celles relevées les années précédentes quand, en 2022 et en 2023, la chimique était le NPS le plus consommé par les usagers en situation de précarité à La Réunion.

Ce renouveau de la chimique qui semble en cours à La Réunion peut expliquer les nouvelles dénominations qui lui sont données par certains groupes d'usagers. En effet, dans l'est de l'île, de jeunes consommateurs de chimique déclarent fumer de la « chaoula », qui signifierait en shikomori¹⁸ « quelque chose qui se mange, qui a été cuisiné ». Selon eux, elle viendrait de Mayotte. D'autre part, dans une commune du sud de l'île, une chimique serait appelée « cho » ou « corail ». Ce pourrait être une autre variété de chimique ou bien une appellation dérivée de la « chaoula ». Elle serait aussi originaire de Mayotte selon ses consommateurs. Quoi qu'il en soit, les usagers rencontrés par les équipes d'addictologie de chaque zone décrivent des produits particulièrement puissants, ayant conduit à des bad trips.

« Le tabac chimique est encore plus présent en 2025, avec des vagues de consommation. On a plus de monde avec de fortes dépendances. » (Équipe Boutique Solidarité de Saint-Denis)

« J. nous raconte qu'il a eu un mauvais effet avec de la chimique. Il nous montre une vidéo où il danse, alors que lui vivait un mauvais effet, il voyait un épouvantail. Il se fournit en chimique un peu partout. La chimique de [commune de l'est] avait moins d'effet que celle de [commune du nord], elle est plus puissante. » (Usager de la Boutique Solidarité du sud, 35 ans, créole du sud)

Enfin, tout comme la cocaïne basée, des cuisiniers de chimique également consommateurs opéreraient en particulier dans l'est, mais aussi dans l'ouest. Ces cuisiniers sont connus des groupes d'usagers du quartier, voire de la commune. Les équipes du dispositif Un Chez-Soi d'Abord¹⁹ accompagnent un usager de chimique qui dit fabriquer différentes recettes de chimique en fonction des recherches d'effets des consommateurs : pour booster, pour calmer ou pour améliorer les performances sexuelles. Le cuisinier paraît jouer un rôle, dans certains quartiers du moins, auprès des consommateurs de chimique. C'est vers lui que les usagers vont chercher telle ou telle recette, selon les sensations espérées. Il donne une certaine « garantie ». Tels des artisans, certains cuisiniers se transmettent leurs recettes de père en fils.

« Dans le nord, on a des consommateurs qui consomment depuis longtemps et qui cuisinent depuis longtemps aussi. Ils sont très connus des autres usagers de chimique. On a une personne qui a même hérité de la recette par son père, qui cuisinait, et maintenant il le fait lui-même. » (Équipe de Un Chez-Soi d'Abord)

Les médicaments sont au centre des polyconsommations

La quasi-totalité des usagers rencontrés consomment régulièrement ou occasionnellement des médicaments hors d'un cadre thérapeutique, principalement l'Artane® et le Rivotril®. Cette consommation toujours prégnante est renouvelée auprès des usagers les plus jeunes puisqu'elle est ancrée dans les pratiques d'expérimentation des produits psychoactifs.

18. Terme signifiant « langue comorienne », qui englobe tous les groupes linguistiques des îles de l'archipel des Comores.

19. Le dispositif Un Chez-Soi d'Abord propose aux personnes en situation de grande précarité et présentant des troubles psychiques sévères un accès direct à un logement stable, sans passer obligatoirement par un centre d'hébergement temporaire. Une fois logés, les bénéficiaires sont accompagnés au quotidien par une équipe médico-sociale pluridisciplinaire. Le logement, droit fondamental, sert alors de tremplin pour faciliter les soins et l'inclusion sociale.

« Les premières consommations tournent autour de l'alcool, des cachetons trouvés dans le chemin [dehors] ou dans la pharmacie familiale. L'Artane® et le Rivotril® reviennent. » (Professionnelle du CAARUD sur roues, région du sud)

L'Artane® comme produit de régulation et de stabilisation

Les effets recherchés par les consommateurs d'Artane® sont divers : se calmer, se booster, « se mettre l'effet », être sociable, remplir ses obligations quotidiennes ou pour oublier ses soucis et ses angoisses. L'Artane® est également utilisé pour réguler les consommations des autres produits psychoactifs, tels que l'alcool, la cocaïne basée, le dou ou la chimique. Il semble calmer, voire éteindre l'envie de consommer, du moins pour quelques jours. Il permettrait de réduire les quantités et d'espacer les prises de produits. En cela, les usagers d'Artane® qui s'inscrivent dans le protocole de soins sous prescription encadrée par le CSAPA du Réseau Oté ! décrivent une régulation ou une diminution, voire un arrêt des produits consommés, tels que le dou. En 2016, les professionnels de l'addictologie ont lancé des réflexions quant à un protocole de prescription hors autorisation de mise sur le marché (AMM), afin d'encadrer et d'accompagner les consommateurs d'Artane®. L'objectif est double : réguler la consommation et éviter la consommation de rue et les risques associés.

« Je consommait de tout : MDMA, cocaïne, alcool, zamal. J'ai démarré l'Artane® jeune. Depuis que je viens au CSAPA, ça m'aide à mettre un cadre. J'ai de l'Artane® prescrit et j'arrive à mieux réguler mes consommations, ça m'aide. » (Patient du CSAPA du Réseau Oté !, 46 ans, Portois)

« De une, ça m'évite d'aller sur la route et voir les mauvaises personnes pour acheter et on est sûr d'avoir un produit [Artane®] certifié, qui sort de la pharmacie. » (Patient du CSAPA du Réseau Oté !, 42 ans)

« D. a commencé le dou en sortant de prison. Il prenait de l'Artane® et du Rivotril® dans le chemin [dehors]. En prison, il a eu du Parkinane®. Mais c'est en rentrant dans le protocole Artane® qu'il a stabilisé ses consommations et a pu arrêter le dou » (Pharmacienne du CSAPA du Réseau Oté !)

Le Rivotril® et la Ritaline® semblent (re)venir dans les consommations des usagers vivant dans la précarité

En 2025, des mentions de consommation de Rivotril® sont plus nombreuses à être exprimées par les usagers, constat partagé par les professionnels du champ socio-sanitaire. Il est consommé en comprimés ou sous forme liquide. Les offres sur les réseaux de vente ont également été davantage observées, dans les deux conditionnements. De plus, des jeunes de 16 à 20 ans environ, polyconsommateurs de zamal, d'alcool, d'ecstasy, voire aussi de dou ou de cocaïne basée, déclarent consommer du Rivotril® depuis quelques mois.

« On a des tout jeunes qui viennent au CAARUD et qui consomment du Rivotril®. » (Éducateur spécialisé, CAARUD fixe)

« Je consomme du Rivotril® depuis mes 13 ans. J'ai connu le Rohypnol® et l'Artane® 15 [mg]. Maintenant, je me fournis auprès des jeunes pour le Rivotril®. » (Patient du CSAPA du Réseau Oté !, 43 ans)

La Ritaline® est mentionnée à plusieurs reprises comme médicament consommé hors d'un cadre thérapeutique. Si elle reste marginale dans les trafics de rue, la prescription, désormais autorisée aux patients adultes souffrant de trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) notamment, peut impacter ce phénomène encore émergent. Certains patients sous prescription de Ritaline® déclarent revendre une partie de leurs comprimés.

« J'ai un patient, la quarantaine, aisé, qui me dit être bien sous Ritaline®. Il l'achète dans la rue car son psychiatre ne veut pas lui en prescrire, mais son traitement le tasse²⁰ et il ne lui convient pas. Il en trouve facilement. » (Psychologue, CSAPA du Réseau Oté !)

20. Le fatigue, le rend amorphe.

La cocaïne chlorhydrate est très occasionnellement consommée en milieu précaire

Si l'usage de cocaïne basée progresse chez les usagers de drogues en contexte de précarité, la cocaïne chlorhydrate est beaucoup plus confidentielle et n'est consommée qu'occasionnellement, lorsque l'occasion se présente. Elle est consommée essentiellement dans des moments festifs et en quantités réduites, le plus souvent un demi-gramme acheté et partagé à plusieurs. Certains usagers déclarent la fumer en mode « bagage », dans une cigarette, pour consommer la totalité du produit. Comme remarqué en 2024, les consommations plus régulières et importantes de cocaïne chlorhydrate concernent des personnes plus insérées, sans lien avec le milieu de la précarité.

« Tu prends une cigarette, tu la mouilles et ensuite tu la poses sur la cocaïne qui reste de tes traces sur la table ou l'assiette. Tu remets une feuille dessus et tu la fumes. Pour ne rien gâcher ! » (Patient polyconsommateur du CSAPA du Réseau Oté !, 46 ans)

De nouveaux enjeux d'accompagnement sanitaire et social des consommateurs

Les conséquences sociales de plus en plus problématiques

En 2025, les professionnels du domaine socio-sanitaire ainsi que ceux des lieux de premier accueil dressent un constat de précarisation d'une partie des usagers plus marquée et plus rapide que les années précédentes. La cocaïne basée et le dou sont les deux produits qui seraient, par l'addiction qu'ils créent et leurs prix élevés, les principaux facteurs de cette aggravation de la précarisation des publics vulnérables.

Les usagers déjà ancrés dans des situations socio-économiques extrêmement précaires ne font plus face aux obligations financières minimales, comme payer leur loyer. L'accompagnement social devient, selon l'expérience des professionnels, de plus en plus compliqué puisque les dettes sont plus lourdes et surviennent très rapidement. Certains sont expulsés de leur logement, pourtant difficilement obtenu.

« Monsieur a une dette locative de 2 500 €, dette qui s'est creusée avec sa consommation de dou. Il vient de recevoir un commandement de payer. Monsieur a beaucoup d'autres dettes, notamment auprès de son dealer. Il a très peur de perdre son logement. Il dit ne pas pouvoir maîtriser sa consommation de dou lorsqu'il en a. Malgré ses difficultés, il arrive à se maintenir dans son emploi. » (Compte rendu du CAARUD sur roues)

Ces consommations mettent en péril leur emploi, leurs liens familiaux et amicaux. Les professionnels du secteur socio-sanitaire décrivent l'isolement rapide de ces usagers, souvent dû à des comportements jugés inadéquats par leurs proches (agressivité, altérations mentales, difficultés intellectuelles qui font perdre la notion du temps, freinent les interactions sociales) et/ou à des dettes contractées auprès d'eux.

« B. [consommateur de cocaïne basée] a une dette de plus de 800 € de logement, qui est insalubre. Il doit absolument se réapproprier son logement au risque d'être expulsé. Au niveau professionnel, il n'a pas donné signe de vie depuis plusieurs semaines. Il risque un renvoi pour abandon de poste. B. dit qu'il va se remobiliser. » (Compte rendu du CAARUD sur roues)

Ces difficultés entraînent des actes de violence de plus en plus observés par les professionnels du champ socio-sanitaire et du premier accueil. Certains consommateurs sont victimes et/ou auteurs de cambriolages, de vols pour tenter de recouvrer les dettes contractées auprès des dealers. Les plus jeunes revendent et entrent dans les réseaux de vente pour financer leur consommation. Enfin, en 2025, on note des mentions plus nombreuses d'actes prostitutionnels, entre autres de jeunes femmes afin de financer leur consommation²¹.

« J., 23 ans, consommatrice de cocaïne basée et de dou, a expliqué que, pendant qu'elle attendait son dealer un soir, on lui a proposé de faire des passes. Elle a expliqué qu'elle l'a déjà fait et qu'elle "michetonnait" pour acheter ses produits. Elle gagne 400 € facilement selon elle. » (Psychologue, CSAPA du Réseau Oté !)

21. Par ailleurs, des magistrats et une représentante du Conseil départemental ont confirmé, en conférence sur la justice des mineurs à La Réunion, une augmentation des situations de prostitution de mineurs en lien avec la consommation de produits illicites.

Les NPS – chimique ou dou – s’installent (depuis 2022 pour la première, 2024 pour le second) dans les habitudes d’usage de personnes touchées par la précarité. Une certaine normalisation par les usagers des effets et des surdoses a été constatée par les professionnels. Effectivement, les épisodes de crise (agressivité soudaine, agitation psychomotrice, par exemple), de perte de connaissance temporaire ne sont plus jugés inquiétants et sont vécus dans l’indifférence du groupe. Certains consommateurs, notamment en milieu carcéral, ont fait de la perte de connaissance un objectif recherché lorsqu’ils consomment de la chimique.

« On le voit maintenant, les gars, ils tombent ou ils cassent tout. Ben, les autres les laissent faire ou les laissent par terre là. C’est nous qui nous préoccupons d’eux, mais y a vraiment une banalisation des accidents, ça fait partie du truc maintenant. » (Équipe Boutique Solidarité de Saint-Denis)

« Il y a eu des cas d’intoxication à la chimique au centre de détention. Plusieurs détenus qui ont perdu conscience pendant 15 à 20 minutes. Ils ont refusé d’être hospitalisés parce qu’ils ont dit que c’était normal, c’était l’objectif à atteindre justement. » (Référént carcéral du Réseau Oté !)

Un accompagnement et un recours aux soins compliqués

Face à cette progression des consommations de cocaïne basée et de NPS, les structures d’addictologie proposent du matériel de consommation à moindre risque. Les pipes à crack droites en verre sont les plus demandées par les consommateurs de cocaïne basée et de dou. Les professionnels ont tous constaté une importante augmentation de la demande de matériel, et certaines structures se trouvent en difficulté pour la satisfaire, du fait des contraintes budgétaires qui limitent leur offre de matériel. Des actions de sensibilisation à l’utilisation des pipes Fondue, conçues par Kb+ – fabricant de matériel de RdRD – ont été mises en place ; mais ce matériel est globalement peu apprécié et inutilisé par les usagers. Ces derniers rapportent que le dou, en particulier, mais aussi la cocaïne basée, se cristallisent trop, le produit devenant difficile à fumer. Les feuilles d’aluminium sont aussi de plus en plus demandées par ces usagers.

Par ailleurs, les professionnels rencontrés expriment un manque de formation et d’informations quant à ces produits nouveaux apparus sur le territoire. Tout comme en 2024, les difficultés de prises en charge coordonnées et efficaces entre addictologie et psychiatrie ont été exprimées, entre autres par les structures de premier accueil. Elles dénoncent un « renvoi de balle » où la psychiatrie oriente vers l’addictologie avant une prise en charge dans ses services et vice versa, mettant le patient en souffrance et en situation d’errance médicale. Certains décident de taire les consommations pour que leurs bénéficiaires soient pris en charge par une unité psychiatrique.

« On a eu quatre refus d’hospitalisation rien que ce mois-ci car les patients sont des consommateurs et ils sont sous toxiques. Donc ils n’ont pas été pris en charge en psychiatrie ! » (Équipe Un Chez-Soi d’Abord)

« Ils se renvoient la balle. C’est nous qui devons gérer quand ils sont en crise. Les médecins sont impuissants et les secours ne veulent pas venir s’ils savent que la personne a pris du dou ou du crack. » (Équipe Boutique Solidarité de Saint-Denis)

Les usagers eux-mêmes ne sont pas toujours informés de ce qu’ils consomment. Dans le nord et l’est, plusieurs situations ont été rapportées de consommateurs qui ne savaient pas s’ils consommaient de la cocaïne basée ou du dou, voire du dou ou de la chimique. Des revendeurs de NPS laissent entendre que leur chimique ou leur dou sont plus puissants grâce à des ajouts, de cocaïne par exemple, alors que l’effet résulte de la molécule utilisée. Ces pratiques contribuent à alimenter les rumeurs et les suspicions. Ce manque d’informations et les conséquences inattendues qui peuvent en résulter entraînent de la méfiance et génèrent des rumeurs.

« Mon dealer m’a dit que, si ma chimique était si puissante, c’était parce qu’il y avait ajouté dedans de l’alcool modifié et de la cocaïne. » (Patient suivi par le CSAPA d’Addictions France)

[La collecte SINTES n’a démontré qu’une molécule de cannabinoïde de synthèse, sans autre présence ni trace du composé actif.]

En 2025, les équipes d’Addictions France et du Réseau Oté ! ont renforcé les actions de sensibilisation et de formation auprès des professionnels de santé (les services d’urgences hospitaliers, les médecins libéraux, les pharmaciens, etc.). Un webinaire sur le dou et le B13 a été organisé communément par les deux associations. L’objectif était de donner des éléments plus précis pour

qu'un meilleur repérage puisse s'opérer, plus précoce quant à la détection des problématiques liées aux consommations de cathinones de synthèse à La Réunion. L'un des messages clés des équipes médicales est de rappeler qu'il n'existe pas de traitement de substitution concernant les NPS, la prise en charge étant axée sur le traitement symptomatique des manifestations cliniques et des comorbidités prévalentes chez ces publics en grande précarité et les polyconsommateurs. Enfin, les structures de soins et d'accompagnement doivent faire face à une difficulté supplémentaire : la spécificité du mode de consommation des cathinones de synthèse, fumées et non ingérées, comme c'est le plus souvent le cas dans l'Hexagone. Peu d'études et de littérature ont été produites sur ces modalités d'usage, plaçant de facto les professionnels réunionnais en première ligne face à ces problématiques.

USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES FESTIFS

Depuis 2022, les observations et les entretiens d'usagers de la fête, légale ou illégale, ont mis en lumière une forte diversification des espaces festifs avec le développement des *free parties* et la création de nombreux *crews*²² locaux. Les espaces illégaux ont été investis par des publics habitués aux événements légaux mais qui, en période de crise sanitaire, furent très restreints. Néanmoins, depuis 2024, les actions de répression ciblant les *free parties* se sont multipliées, ces événements en ayant été fortement impactés. Ils sont moins présents et surtout beaucoup plus restreints en matière de jauges.

Cependant, quels que soient les espaces investigués, les produits consommés restent les mêmes : cocaïne, MDMA/ecstasy, LSD et kétamine. Les observations et les témoignages ont rendu compte de leur disponibilité toujours plus grande.

Des investigations contraintes et très réduites

En 2025, les coordinateurs du collectif l'Effet en Fêt ont fait le bilan de leurs interventions en milieu festif. La très grande majorité ont été organisées dans des espaces légaux (festivals, soirées privées). Le turnover des équipes bénévoles intervenant ainsi que les changements de coordinateurs salariés ont rendu très difficiles les observations et le recueil de données auprès des usagers de produits psychoactifs en milieu festif.

Cette évolution de la présence de l'Effet en Fêt auprès des scènes légales peut s'expliquer par deux dynamiques concomitantes. D'une part, les organisateurs de *free parties* sont devenus plus réticents à demander l'intervention de l'Effet en Fêt et leurs actions de réduction des risques et des dommages lors de leurs événements. Cette réticence est due à une action répressive considérable en 2025, avec de nombreuses interpellations et contraventions. Certains organisateurs identifient l'Effet en Fête – dispositif de RdRD – comme un risque supplémentaire d'être localisés par les forces de l'ordre et notamment de voir leur matériel de son confisqué. D'autre part, ces actions des autorités à l'encontre des organisateurs de *free parties* les ont amenés à reformuler leurs offres de soirées en plein air, aux jauges élevées (plus de 1 000 personnes) et à la participation financière libre, en les orientant vers des soirées privatisées, sur des terrains beaucoup plus restreints, voire des locations de villas, avec des jauges de moins de 300 personnes et à l'entrée payante.

En 2025, les interventions des forces de l'ordre ont aussi été médiatisées, provoquant des réactions quelquefois virulentes d'une part de la population réunionnaise envers ce type d'événements considérés comme importés de l'Hexagone, faisant fi des codes culturels et du savoir-vivre réunionnais, reprenant aussi les arguments régulièrement mis en avant par les détracteurs des *free parties* (pollution, nuisances sonores au détriment des riverains et de la biodiversité, comportements à risques, consommation de drogues, etc.) (Rédaction Linfo.re, 2026).

Un échange assez vif sur Facebook entre le groupe TeuFin – rassemblant des organisateurs de fêtes légales et illégales, ainsi que des teufeurs et autres usagers de la fête – et le collectif QG Zazalé – né du mouvement des Gilets jaunes, qui revendique une certaine autonomie de La Réunion et une reconnaissance de la culture créole réunionnaise – reflète la situation.

Si ces deux mouvements ne sont en aucun cas des porte-parole de groupes sociaux plus larges et ne revendiquent pas ces positions, leurs échanges mettent en exergue les valeurs prônées par chacun et leur opposition entre les univers culturels des *free parties* et la créolité réunionnaise qu'ils défendent. Les teufeurs sont perçus par le QG Zazalé comme des néo-colons, venant s'approprier des territoires où ils pratiquent sans limites, et surtout sans considération pour les créoles ni leurs loisirs. Ce à quoi les membres de TeuFin leur opposent leur esprit universaliste et inclusif – dont une part de la population locale ne s'empare pas –, faute aux préjugés et à la méconnaissance du monde des *free parties*.

22. Terme utilisé pour désigner un groupe de personnes organisatrices de soirées, notamment des *free parties*.

Il semble donc que les acteurs du monde des *free parties* connaissent en 2025 une période de répression et d'incompréhension qui les oblige à réduire, voire à transformer l'esprit et les codes de leur mouvement.

Les consommations propres aux milieux festifs

La cocaïne chlorhydrate, la kétamine et la MDMA/ecstasy sont toujours les produits principaux consommés en soirées légales et illégales. La cocaïne et la kétamine sont le plus souvent sniffées et la MDMA est ingérée en parachute (emballée dans un morceau de papier qui est avalé).

« On a pas mal de personnes qui consomment la kétamine en sniff, très souvent dans une soirée, et elles viennent au stand car elles aimeraient utiliser des kits MAD²³, mais ce n'est pas fait pour. » (Coordinatrice de l'Effet en Fêt)

La consommation de kétamine en soirée paraît toujours engendrer des *bad trips* ou des *K-holes*²⁴, assez nombreux mais très peu pris en charge en dehors de l'entourage immédiat. Si elle est peu injectée en soirées, elle l'est le plus souvent en petit comité, pendant des moments conviviaux entre amis consommateurs.

« Beaucoup, beaucoup de K-hole... C'est recherché par les gens aussi et puis ça passe sous les radars parce qu'on attend que ça passe, on va pas aller aux urgences ! » (Teufeur, consommateur régulier de kétamine)

« J'ai vu beaucoup beaucoup de kétamine en free parties. Oui, c'était problématique effectivement, il y avait beaucoup de bad trips. » (Bénévole de l'Effet en Fêt)

Plusieurs usagers de la fête et consommateurs de produits psychoactifs ont attesté d'ecstasy de fabrication locale issue de presses à comprimés, à l'effigie du paille-en-queue²⁵ ou du margouillat²⁶. De la MDMA locale serait également présente. Des mentions de produits consommés habituellement en contexte festif mais jusqu'alors rarement observés ont progressé en 2025 : pour le speed²⁷ et la DMT²⁸ notamment.

Les consommations en milieux festifs glissent vers d'autres contextes et espaces sociaux

Pour certains usagers, la kétamine est entrée dans la consommation quotidienne, en dehors de tout contexte festif ou récréatif. Les témoignages recueillis mettent en avant un passage vers l'injection. La pratique du Calvin Klein (mélange de cocaïne et de kétamine) a été également mentionnée à plusieurs reprises par les usagers de la fête, qui signalent ce mode de consommation dans leur entourage. Cette pratique répond aux besoins de performance de certains consommateurs, jeunes actifs, qui tentent d'allier vie festive et vie professionnelle.

« Mes potes consomment de la kétamine tous les jours en Calvin Klein, le matin pour commencer la journée. » (Teufeur, consommateur régulier de kétamine)

« Je connais un pote qui consommait de la kétamine sniffée. Ce qui s'est passé, c'est qu'il consommait beaucoup, vraiment beaucoup en sniff et, du coup, il s'est niqué la cloison nasale. Donc c'est pour ça, maintenant, il consomme en IV [injection en intraveineuse] tous les jours. » (Teufeuse et bénévole de l'Effet en Fêt)

Enfin, à plusieurs reprises, le dou et la cocaïne basée ont été observés en contexte de *free parties* et en soirées privées. Il semble que les réseaux de vente lient des milieux sociaux qui ne se rencontrent pas d'ordinaire et entrent en contact avec les groupes d'usagers de produits en milieux festifs, tout comme avec les usagers en grande précarité.

23. Il s'agit d'un kit de spray nasal (ou kit atomiseur), un outil expérimental qui permet de consommer les produits par pulvérisation en une fine brume pour une bonne absorption par la muqueuse nasale ou anale. Les produits sont dissous dans l'eau, puis filtrés pour une consommation à moindre risque. La consommation en spray préserve les muqueuses et prévient certaines infections sans altérer les effets du produit.

24. Le K-hole – ou « trou noir » – désigne l'expérience intense, parfois très angoissante, vécue du fait de la prise d'une quantité importante de kétamine.

25. Oiseau marin répandu et emblématique de La Réunion.

26. Léopard local emblématique de l'île.

27. Amphétamines.

28. Diméthyltryptamine. Le DMT est un puissant hallucinogène de courte durée d'action (20 à 45 minutes).

« J'ai trouvé du dou en teuf, plusieurs fois. Je préfère le consommer en teuf d'ailleurs. Les gars qui le vendent descendent dans les quartiers pour le vendre aux gars de la rue. » (Bénéficiaire de la Boutique Solidarité de Saint-Pierre, 20 ans)

« Y a des personnes qui viennent chercher des écrase-comprimés sur le stand pour écraser le caillou de crack et le fumer en soirée. » (Bénévole de l'Effet en Fêt)

Plus globalement, les professionnels du secteur socio-sanitaire déclarent avoir de nouveaux patients de milieux insérés, voire aisés, consommateurs de cocaïne basée, qui ont expérimenté la cocaïne sniffée en soirées, puis, après un ou deux ans, sont passés à une consommation quotidienne et l'ont ensuite fumée. Une certaine tolérance au produit et le rapport puissance de l'effet/prix sont les deux leviers du passage d'une consommation de cocaïne chlorhydrate à la cocaïne basée.

« On a des patients, petits fonctionnaires, artisans, des gens qui bossent, qui sont venus au crack par le sniff. Un soir, ils essaient de baser, grosse défonce, et ils restent sur cette consommation. Ils se disent que, si c'est basé, c'est plus fort, ils en ont pour leur argent. Souvent, ils ne pensaient pas que c'était du crack. Pour eux, c'est la même chose que de la cocaïne sniffée. Ces patients, on les voit parce que ce sont des riches qui se paupérissent avec le crack. C'est ça qui les fait réfléchir. » (Psychologue au CSAPA du Réseau Oté !)

LES AUTRES PHÉNOMÈNES MARQUANTS EN 2025

L'injection reste confidentielle, mais se diversifie

L'injection reste extrêmement peu utilisée comme mode d'usage à La Réunion. Néanmoins, en 2025, elle est plus souvent mentionnée par les professionnels du champ socio-sanitaire et par les usagers, qui jusqu'alors n'injectaient pas et qui, cette année, déclarent injecter occasionnellement, voire régulièrement pour une minorité.

Elle n'est plus circonscrite aux personnes originaires de l'Hexagone consommatrices d'opioïdes (héroïne, Skenan®, méthadone). Des injecteurs de dou réunionnais ont été signalés par les équipes du CSAPA Sud d'Addictions France. Un usager injecte de l'Artane® qu'il achète directement conditionné en seringue par son revendeur habituel de comprimés. La cocaïne est également plus souvent mentionnée en injection par des usagers qui passent du mode sniffé à l'injection, à la recherche d'un effet plus puissant. Enfin, un usager a déclaré s'injecter occasionnellement de la Ritaline®.

« Il a commencé à consommer de l'Artane® à sa sortie de prison il y a six ans. Il consommait aussi de l'alcool, de la chimique et de la MDMA. Il prenait de l'Artane® en comprimés, puis son dealer lui a proposé en seringues déjà préparées. Selon lui, les seringues ne sont pas réutilisées et il ne veut pas de matériel de RdRD car c'est mal vu. Il consomme en injection avec des amis. Une injection équivaut à cinq comprimés selon lui. Il n'avait jamais injecté avant. » (Présentation d'un consommateur de 33 ans, créole, polyconsommateur, est de l'île)

La présence de méthamphétamine est attestée sur le territoire

En 2024, quelques personnes indiquaient consommer de la méthamphétamine (qu'elles nommaient ice ou crystal), sans qu'il ait été toutefois possible de s'en assurer. Début 2026, deux collectes SINTES ont permis d'attester la présence de substances dans l'ouest et le sud du territoire, où plusieurs usagers ont déclaré en consommer et se la procurer.

Par ailleurs, un revendeur du sud de l'île et consommateur de méthamphétamine et de dou déclare vendre un produit, mélange de NEP et de méthamphétamine, dans l'objectif d'« accrocher » plus facilement ses clients. Un usager, inséré socialement et vendeur de cocaïne, de MDMA et de LSD, a déclaré vendre sa méthamphétamine (confirmée via une collecte SINTES) sous les mentions de DMT ou de MDMA afin de lever les éventuels freins à l'expérimentation et de pouvoir « accrocher » les consommateurs. La méthamphétamine suscite une certaine méfiance, associée, dans les représentations locales, à l'héroïne ou à des usages à risques.

« Il fait un mélange avec une goutte de méthamphétamine, transparente, et une de dou, jaune, et le vend comme étant du dou pour accrocher les personnes. » (Usager du CAARUD sur roues)

Ces arnaques paraissent relativement connues des usagers de dou et de chimique. En effet, en 2025 et début 2026, les professionnels font part d'une augmentation du nombre d'usagers qui se méfient de la composition de leurs produits, de peur d'une adultération à la méthamphétamine. L'ouverture du Lab'Oté en 2026 (voir l'encadré ci-dessous) servira aux usagers qui veulent les faire analyser.

Le laboratoire d'analyse de drogues du Réseau Oté, le Lab'Oté, est lancé !

Le laboratoire d'analyse de drogues du Réseau Oté ! est effectif depuis février 2026. Il s'inscrit dans une démarche de réduction des risques et des dommages et dans le cadre législatif du code de la santé publique (art. L3411-8). Toute personne qui consomme ou souhaite consommer un produit peut le faire analyser afin d'en connaître la composition et les risques. Les collectes sont anonymes et gratuites.

Le Lab'Oté fait partie du réseau national Analyse Ton Prod (ATP) et bénéficie de l'appui technique et de l'expérience des différents acteurs du réseau, en particulier du laboratoire ATP Île-de-France. Il est en lien constant avec la coordination régionale SINTES de La Réunion dans le but d'offrir la plus grande complémentarité possible en matière d'analyse et d'accompagnement aux usagers de drogues.

En 2026, le Lab'Oté deviendra aussi un laboratoire mobile et ira au plus près des publics consommateurs, avec un camion aménagé à cet effet (voir en annexe 4 les informations pratiques).

BIBLIOGRAPHIE

Liens accessibles au 07/08/2026

20 Minutes avec agence (2026) [L'homme décédé dans un avion entre Paris et La Réunion était une mule qui a succombé à une overdose](#). *20 Minutes*, 20 avril 2026.

Auzole A. (2023) [Substances psychoactives, usagers et marchés : Tendances récentes sur l'île de La Réunion en 2022](#). Paris, OFDT, 42 p.

Auzole E. (2025) [TREND - Substances psychoactives, usagers et marchés : Tendances récentes sur l'île de La Réunion en 2024](#). Paris, OFDT, 56 p.

Gérome C. (2020) [Guide méthodologique du dispositif TREND](#). Paris, OFDT, 80 p.

Gérome C. (2025) [Substances psychoactives, usagers et marchés : tendances en 2024](#). *Tendances*, OFDT, n° 170, 9 p.

LP, Dornier P. (2025) [Près de 80 kilos de cocaïne saisis à La Réunion en 2024](#). *Réunion La 1ère*, 19 juin 2025.

LP, PE, HR (2025) [Opération anti-drogue à Gillot : la lutte contre le narcotrafic devient une priorité, 52 mules interpellées cette année](#). *Réunion La 1ère*, 9 décembre 2025.

Rédaction Linfo.re (2026) [Des rave-parties illégales à La Réunion suscitent la polémique : nuisances sonores, drogues, déchets](#). *Linfo.re*, 5 février 2026.

SSMSI (2026) [Insécurité et délinquance en 2025 : première photographie et Atlas départemental de la délinquance enregistrée en 2025](#). Paris, ministère de l'Intérieur, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.

Pour citer ce rapport : Auzole E. (2026) TREND - Substances psychoactives, usagers et marchés : Tendances récentes à l'île de La Réunion en 2025. Paris, OFDT, 32 p.

ANNEXES

Annexe 1. Glossaire

ARS	Agence régionale de santé
BS	Boutique Solidarité
CAARUD	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CROSS	Cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants
CSAPA	Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie
DMT	Diméthyltryptamine
DTPJJ	Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse
DTPN	Direction territoriale de la police nationale
EUDA	Agence de l'Union européenne sur les drogues
EWS	Early Warning System
GBL	Gamma-butyrolactone
GHB	Gamma-hydroxybutyrate
LSD	Acide lysergique diéthylamide
MILDECA	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
MDMA	3, 4-méthylène-dioxymétamphétamine
NPS	Nouveaux produits de synthèse
OFAST	Office anti-stupéfiants
OFDT	Observatoire français des drogues et des tendances addictives
ORS	Observatoire régional de la santé
PTC	Pète ton crâne
RdRD	Réduction des risques et des dommages
SINTES	Système d'identification national des toxiques et des substances
TDAH	Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
TREND	Tendances récentes et nouvelles drogues
UCSD	Un Chez-Soi d'Abord

Annexe 2. Liste des institutions et des personnes auditionnées

- L'ensemble des équipes du Réseau Oté !, CSAPA, CAARUD
- Les équipes des CSAPA Nord, Sud, Ouest et Est de l'Association Addictions France
- Les collecteurs SINTES des CSAPA et du CAARUD
- L'ensemble des équipes des Boutiques Solidarité de Saint-Denis
- L'ensemble de l'équipe de la clinique Robert Debré, à Saint-Gilles-les-Hauts
- L'ensemble de l'équipe de l'UCSD
- La direction de cabinet de la préfecture de La Réunion
- La représentation de la MILDECA à l'île de La Réunion
- La direction des douanes de La Réunion
- L'OFAST
- La direction de la CROSS
- La gendarmerie PTS (police technique et scientifique)
- La DTPN
- La DTPJJ
- L'ensemble de l'équipe de la PASS du CHU Sud
- L'ensemble de l'équipe salariée et bénévole du collectif l'Effet en Fêt
- Les usagers des espaces investigués : milieux de marginalité urbaine et espaces festifs

Annexe 3. Principaux résultats des collectes SINTES en 2025

Numéro de collecte	Nom du produit	Produit détecté	Teneur (%)
8321	Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate	56,2
8308	Taz	MDMA base	44
8306	Taz	MDMA base	39
8278	Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate	86,5
7536	LSD	LSD	
8287	MDMA	Chlorhydrate de MDMA	93
7533	Zamal	Delta-9-THC	8
8322	Chimique	MDMB-4en-PINACA MDMB-5Me-INACA Nicotine	
7993	CBD	Delta-9-THCP H4-CBD (tétrahydrocannabidiol) Delta-9-THCP acetate (THCPO) Delta-9-THC (0,3 %) CBN (cannabinol)	
7493	Dou	N-éthylnorpentédrone (NEP)	
8286	Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate Lévamisole	70,8
12112	3 MMC	x-MMC	
12111	Ecstasy	2C-B	
12121	Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate	92,13
8288	Dou	Delta-9-THC	
8280	Dou	N-éthylnorpentédrone (NEP)	
12094	Chamane	MDMB-4en-PINACA MDMB-5Me-INACA	
12122	Kétamine	Kétamine	95
12104	Dou	Nicotine	
12105	Dou	Nicotine	
12106	Dou	Nicotine	
7531	LSD / Acide	LSD	
8318	Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate	85,4
12107	Dou	N-éthylnorpentédrone (NEP)	
12103	Dou	N-éthylnorpentédrone (NEP)	
8279	Zamal (cannabis herbe)	Delta-9-THC	11
12110	Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate	15,7
8324	Dou	N-éthylnorpentédrone (NEP)	
12109	Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate	64

Annexe 4. Le Lab'Oté, informations pratiques

Qui sommes-nous ?

?

Le Réseau OTE!

Association créée en 1996, intervenant sur les conduites addictives avec une approche biopsychosociale et transdisciplinaire. Notre but étant de participer activement aux évolutions des champs de l'addictologie et de faire progresser les pratiques dans l'intérêt des publics concernés.

Armelle et Laurine

Pharmacienne et chargée de projet du Réseau OTE!, toutes deux chargées de mission pour le dispositif d'analyse de drogues au sein du laboratoire.



@LAB_OTE_

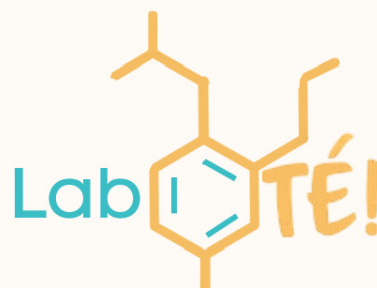
Trouvez-nous

Tous les Mardis
10h-18h
SANS RDV

Réseau OTE!
7 Chemin pavé,
Grande Fontaine
97460 Saint-Paul



0262452655
0692340173
lab-ote@reseau-ote.fr



Laboratoire d'analyse
de drogues du Réseau OTE!





Observatoire français des drogues et des tendances addictives

69 rue de Varenne 75007 Paris

Tél : 01 41 62 77 16

e-mail : ofdt@ofdt.fr

www.ofdt.fr

Crédit photo couverture : © Guillaume06560 (Adobe Stock)